



ASCAR CHINON

Fiche d'inscription

Association Sportive Chinonaise des Archers Rabelaisiens

Dossier à rendre complet, avec photo obligatoire pour les nouveaux licenciés

Saison
2026 / 2027

IDENTITÉ DE L'ARCHER

Nom, Prénom (+ nom de naissance) : ☐ H ☐ F
Date et lieu de naissance (+ dépt) :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

PARENTS / TUTEUR (SI ARCHER MINEUR)

Nom des parents (ou du tuteur) :
Adresse (si différente) :
Téléphone : Adresse mail (obligatoire, Gmail conseillé) :

INSCRIPTION À L'ASCAR

Catégorie d'âge	Coût licence FFTA (dont part club)	Location arc bois 1ère année	Location arc métallique 2ème année	Kit d'initiation 1ère année	Remise famille (dès la 2ème licence)
Adulte (né en 2006 et avant)	(78+70) 148 € ☐	25 € ☐	50 € ☐	67 € ☐	-10 € ☐
Jeune (né entre 2007 et 2016)	(53+70) 123 € ☐	25 € ☐	50 € ☐	67 € ☐	-10 € ☐
U11 (né en 2017 et après)	(42+40) 82 € ☐	25 € ☐	50 € ☐	67 € ☐	-10 € ☐
Découverte (à partir du 01/03/2027)	(22+28) 50 € ☐	Prêt de matériel offert			—
Caution location d'un arc	—	200 € ☐	200 € ☐	—	—

Remise famille : quand plusieurs membres du foyer sont inscrits, 10 € de remise sur les licences à partir de la 2ème licence.

Règlement : espèces, chèques, CB, Pass'Sports, Passeport Loisirs Jeunes, coupons ANCV. Paiement en 2 ou 3 fois possible par chèque ou CB.

SAISON 2026-2027 — SOUHAITS

☐ Faire des compétitions salle ou TAE ☐ Faire des compétitions de parcours ☐ Faire des équipes

CRÉNEAUX HORAIRES SOUHAITÉS

CRÉNEAUX INITIATION

☐ Mercredi (18h30-20h)
☐ Samedi (18h-20h)

AUTRES CRÉNEAUX

☐ Lundi (18h30-20h)
☐ Jeudi (18h30-21h)
☐ Samedi (14h-16h)

APTITUDE MÉDICALE (QUESTIONNAIRE DE SANTÉ — À NE PAS RENDRE AU CLUB)

☐ Le licencié (ou son représentant légal) déclare sur l'honneur avoir répondu « NON » à tous les items du questionnaire de santé
☐ Le licencié (ou son représentant légal) a répondu « OUI » à au moins un des items du questionnaire

→ Dans ce cas, certificat médical obligatoire à joindre au dossier

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur ainsi que de la Charte des archers et parents d'archers (consultables sur le site « ascar-chinon.fr » ou au gymnase).

J'ai bien noté que tout enfant mineur doit être déposé et repris par ses parents (ou représentant légal) dans l'enceinte du club (article 18 du règlement intérieur).

Fait à Chinon, le :

Signature de l'archer (ou de son représentant légal) :



ASCAR CHINON

Autorisations

Association Sportive Chinonaise des Archers Rabelaisiens — saison 2026 / 2027

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Monsieur et/ou Madame, autorise l'encadrement de l'ASCAR à faire pratiquer tout acte médical d'urgence sur mon enfant, et à prendre, en accord avec le corps médical, toute décision nécessaire (hospitalisation, rapatriement).

Fait à Chinon, le :

Signature (précédée de « Lu et approuvé ») :

Autorisation photo

Monsieur et/ou Madame

Adresse :

☐ autorise(nt) ☐ n'autorise(nt) pas

l'encadrement de l'ASCAR, club de tir à l'arc de Chinon, à photographier ou enregistrer l'image de :

.....

Dans le but d'une éventuelle parution sur le site internet (ascar-chinon.fr), la page Facebook du club, le groupe WhatsApp du club, et le journal lors des récompenses de certaines compétitions.

Fait à Chinon, le :

Signature (précédée de « Lu et approuvé ») :

Groupe WhatsApp du club

Souhaitez-vous faire partie du groupe WhatsApp du club ? ☐ Oui ☐ Non

Chaque archer compte. En cas de problème particulier, de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions nous adapter au mieux.